



5 novembre 2015

(15-5843)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION DE MESURES D'URGENCE

Addendum

La communication ci-après, reçue le 4 novembre 2015, est distribuée à la demande de la délégation des Philippines.

Arrêté n° 44, série 2015, du Département de l'agriculture levant l'interdiction temporaire de l'importation d'oiseaux domestiques ou sauvages et de leurs produits, y compris la viande de volaille, les oisillons d'un jour, les œufs et le sperme, originaires du Comté de Whitley (Indiana) et de l'État du Missouri (États-Unis d'Amérique)

Le Département de l'agriculture (DA) a émis l'Arrêté (MO) n° 44, série 2015, levant l'interdiction temporaire de l'importation d'oiseaux domestiques ou sauvages et de leurs produits, y compris la viande de volaille, les oisillons d'un jour, les œufs et le sperme, originaires du Comté de Whitley (Indiana) et de l'État du Missouri (États-Unis d'Amérique), qu'il avait établie au moyen de son Arrêté n° 31, série 2015, en raison de la présence signalée d'un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). L'Arrêté n° 31 du DA est entré en vigueur le 26 mai 2015.

Aux termes du rapport de suivi n° 30 soumis à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) par le Dr. John Clifford, Administrateur adjoint du Service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire du Département de l'agriculture des États-Unis, les épisodes d'IAHP sont maintenant clos dans les zones suivantes: Comté de Whitley et État du Missouri (États-Unis d'Amérique). Sur la base de l'évaluation réalisée par le Bureau des productions animales (BAI), le risque de contamination découlant de l'importation de volailles et de produits de volaille en provenance du Comté de Whitley (Indiana) et de l'État du Missouri (États-Unis d'Amérique) est négligeable.

http://members.wto.org/crnattachments/2015/SPS/PHL/15_4442_00_e.pdf

Le présent addendum concerne:

- Une modification de la date limite pour la présentation des observations
- Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'une réglementation déjà notifiée
- Le retrait d'une réglementation
- Une modification de la période d'application d'une mesure
- Autres: Levée de l'interdiction d'importation

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Office of the Director (Bureau du Directeur)
Policy Research Service (Service de recherche sur les politiques)
Department of Agriculture (Département de l'agriculture)
Elliptical Road, Diliman
Quezon City

Téléphone: +(632) 926 7439
Fax: +(632) 928 0590
Courrier électronique: spspilipinas@da.gov.ph

ou

National Veterinary Quarantine Services (Services nationaux de quarantaine vétérinaire)
Bureau of Animal Industry (Bureau des productions animales)
Visayas Avenue, Diliman
Quezon City
Téléphone: +(632) 920 0815
Fax: +(632) 920 0916
Courrier électronique: nvqs_bai@yahoo.com
quarantine_bai@yahoo.com

Texte(s) disponible(s) auprès de: autorité nationale responsable des notifications, point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Office of the Director (Bureau du Directeur)
Policy Research Service (Service de recherche sur les politiques)
Department of Agriculture (Département de l'agriculture)
Elliptical Road, Diliman
Quezon City
Téléphone: +(632) 926 7439
Fax: +(632) 928 0590
Courrier électronique: spspilipinas@da.gov.ph

ou

National Veterinary Quarantine Services (Services nationaux de quarantaine vétérinaire)
Bureau of Animal Industry (Bureau des productions animales)
Visayas Avenue, Diliman
Quezon City
Téléphone: +(632) 920 0815
Fax: +(632) 920 0916
Courrier électronique: nvqs_bai@yahoo.com
quarantine_bai@yahoo.com
